



SECU : 4 EXIGENCES POUR UNE VRAIE REFORME

La CFDT appelle à manifester le 5 Juin

Les propositions du gouvernement sur l'assurance-maladie sont inacceptables en l'état. Elles font porter l'essentiel de l'effort financier sur les familles et les assurés sociaux, sans vraiment améliorer notre système de soins. **La CFDT appelle à une forte mobilisation, le 5 juin, sur ses revendications, pour faire évoluer le projet du gouvernement.**

► **La réforme est nécessaire mais le gouvernement propose un plan largement insuffisant**

- Le plan du gouvernement comporte des avancées : le dossier médical partagé et un meilleur suivi du patient (par une meilleure coordination, par exemple entre généraliste et les spécialistes) et une politique du médicament plus efficace.
- Pour le reste, le plan du gouvernement manque d'ambitions.

► **La CFDT se bat pour garantir des soins de qualité à tous. Elle avance quatre exigences :**

Pour la CFDT, la réforme doit permettre d'améliorer notre système de santé, le rendre plus efficace, réduire les inégalités et mieux répondre aux besoins des patients et garantir aux jeunes générations une Sécu en bonne santé.

► **La CFDT revendique :**

1/ Une meilleure organisation du système de soins au service du patient.

Des médecins partout là où il en faut, grâce à une meilleure répartition sur tout le territoire. On compte moitié moins de généralistes (pour 100 000 habitants) en Seine-Saint-Denis que dans les Hautes-Alpes.

La suppression de la liberté tarifaire des spécialistes pour les patients qu'ils recevraient directement. Cela créerait deux files d'attente : l'une, rapide, pour ceux qui ont les moyens de payer ; l'autre, qui pourrait durer des mois, pour les plus démunis.

2/ Une complémentaire santé pour tous : la Sécu, c'est bien, avec une mutuelle, c'est mieux ! La CFDT revendique aussi le droit à la prévoyance, en cas d'invalidité, de décès.

3/ Un financement juste et solidaire où « chacun paie selon ses moyens et reçoit selon ses besoins ».

4/ Une Sécu en bonne santé pour nos enfants : ne leur laissons pas 50 milliards d'euros de dette ! Cette dette de la Sécu, accumulée depuis des années, doit être prise en charge par l'Etat, plutôt que par la prolongation de la CRDS (contribution pour le remboursement de la dette sociale) qui consiste à faire payer cette dette jusqu'en 2020 et au-delà, par nos enfants.

► **Les mesures financières concernent surtout les familles et les assurés sociaux : pas d'accord !**

- **Le paiement d'un euro par acte médical** (combien demain ?) et **l'augmentation du forfait hospitalier** sont deux mesures injustes. Elles pénalisent les malades et les revenus modestes.
- **L'augmentation de la CSG pour les retraités imposables** devrait s'accompagner d'une réelle prise en charge de la dépendance dans le cadre de la Sécurité sociale.

- La contribution sur les entreprises est symbolique, c'est inéquitable ! La CFDT revendique que la contribution sur les bénéficiaires des entreprises soit versée à la Sécu.
- L'Etat doit rembourser à la Sécu les exonérations de charges qu'il décide.

Quand une réforme est bonne, la CFDT est capable de s'engager. Quand elle ne l'est pas, elle continue à revendiquer ... Jusqu'au résultat.

Manifestons le 5 juin pour faire entendre nos exigences !

Contactez votre UD pour connaître le lieu de rassemblement



Déclaration du Bureau National de la CFDT, le 27 Mai 2004

La CFDT appelle à la mobilisation le 5 juin

Pour la CFDT une réforme de l'assurance maladie est nécessaire afin d'améliorer notre système de santé, le rendre plus efficace, réduire les inégalités, garantir des soins de qualité accessibles à tous, mieux répondre aux besoins des patients et garantir aux jeunes générations une Sécurité Sociale solidaire. Pour la CFDT, ce sont les objectifs à atteindre lors de la concertation en cours avec les différents acteurs et à l'issue du débat parlementaire.

Les orientations actuelles du gouvernement ne sont pas à la hauteur des enjeux. Certaines orientations gouvernementales constituent des améliorations comme le dossier médical partagé, une meilleure coordination des professionnels de santé, une politique du médicament plus efficiente et une clarification du rôle de l'Etat et de l'assurance maladie. Elles font, néanmoins porter l'essentiel de l'effort financier sur les familles et les assurés sociaux, sans vraiment améliorer le système de soins. En effet, la réforme doit réorganiser le système de soins autour du patient en encadrant les libertés d'installation, de tarification et de prescription des médecins.

La CFDT revendique :

- Une meilleure organisation du système de soins au service du patient par une meilleure répartition des médecins sur l'ensemble du territoire, et la suppression de la liberté tarifaire des spécialistes pour les patients qu'ils recevraient directement.
- Une complémentaire santé pour tous ainsi que l'ouverture d'un droit à la prévoyance.
- Un financement juste et solidaire où « chacun paie selon ses moyens et reçoit selon ses besoins ».

Nous sommes en désaccord avec :

- le paiement d'un euro par acte médical et l'augmentation du forfait hospitalier qui sont deux mesures injustes,
- l'augmentation du taux de la CSG pour les retraités imposables sans réelle prise en charge de la dépendance dans le cadre de la Sécurité sociale.
- la faiblesse de la contribution demandée aux entreprises. Nous continuons à demander l'affectation de la contribution sur les bénéficiaires à l'assurance maladie.
- le non-paiement par l'Etat de la totalité des exonérations de charges.
- La prise en charge par l'Etat de la dette de la Sécu accumulée depuis des années. La prolongation de la CRDS consiste à faire payer cette dette par nos enfants.

Le Bureau National appelle à une mobilisation de la CFDT, le 5 juin, pour faire aboutir ses revendications, faire évoluer et améliorer le projet gouvernemental. La CFDT restera mobilisée pendant toute la concertation et pendant tout le débat parlementaire. Elle entend créer dès ce jour les conditions d'initiatives et de démarches communes (meeting, réunions publiques, etc.) avec les organisations syndicales, le mouvement mutualiste et associatif, les professionnels... qui partagent la même conception de la réforme de l'assurance maladie.